AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-5-79109356

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 239 — 27 AVRIL 1979

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

/ ARBRES FRUITIERS /

Avec des températures plus fraîches, la végétation évolue plus lentement et la durée d'humectation du feuillage nécessaire à une contamination s'allonge mais les projections d'ascospores sont importantes.

Si le traitement conseillé dans le Bulletin du 20 Avril a été lessivé il convient de renouveler la protection. Il est rappelé que l'on considère qu'il faut 20 à 25 mm de pluie pour lessiver un traitement.

EXCORIOSE

/VIGNES/

En situation précoce, le stade C - D (pointe verte - sortie des feuilles) est atteint. Il convient donc de réaliser dans les vignes atteintes d'excoriose un premier traitement pour lutter contre cette maladie. La liste des produits utilisables a été indiquée dans le Bulletin Technique du 20 Avril.

LES NOUVEAUX FONGICIDES ANTI-MILDIOU

Avant que ne commence une nouvelle campagne de lutte contre le mildiou, quelques indications sur les nouveaux fongicides actifs contre le mildiou de la vigne semblent utiles à mentionner.

Plusieurs fongicides utilisables contre le mildiou de la vigne sont commercialisés depuis quelque temps. Certaines de leurs propriétés sont nouvelles, ce qui les différencie des fongicides plus anciens, auxquels les viticulteurs sont habitués. Il nous paraît donc utile de faire une brève mise au point à ce sujet.

Les indications qui figurent dans le tableau ci-après, résument l'essentiel des particularités de ces fongicides. Il a été établi à partir de documents d'origines diverses. Il n'a bien entendu qu'une valeur d'actualité et les données qu'il contient sont susceptibles d'être modifiées et complétées au fur et à mesure que de nouvelles connaissances seront acquises, tant sur le mode d'action que sur les conditions d'emploi de ces produits.

Ce tableau appelle toutefois quelques commentaires et précisions. Les deux principales propriétés, qui différencient certains de ces fongicides des anciens, sont :

a - Leur faculté d'être absorbés par les organes herbacés de la plante et d'y circuler, ce qui les met à l'abri d'un éventuel lessivage par les pluies.

b - Leur action "stoppante" sur les champignons. On désigne ainsi la possibilité pour un fongicide, de détruire un champignon après sa pénétration dans le végétal.

Au cours de la prochaine campagne, la Station d'Avertissements tiendra compte des nouvelles possibilités offertes par ces fongicides et donnera en temps opportun des indications quant à leur emploi, en fonction de l'évolution de la maladie.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

Imprimerie de la Station "Centre". Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P 318

Stades repères de la vigne

Dessins de M. BAGGIOLINI



A

Bourgeon d'hiver

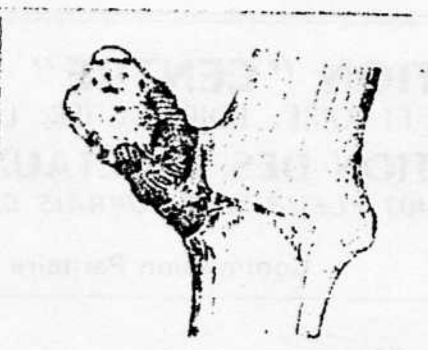
Bourgeon principal formé pendant l'année précédente, caractérisant la vigne dans son état de repos d'hiver. Oeil presque entièrement recouvert par deux écailles protectrices brunâtres.



B

Bourgeon dans le coton

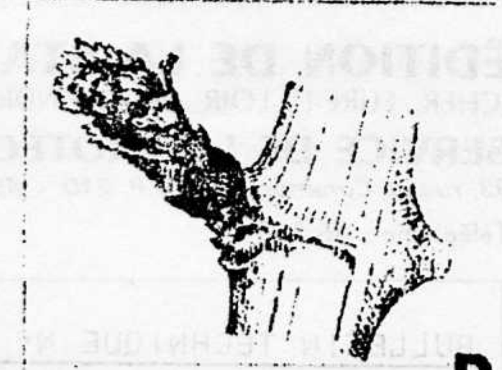
Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartant ; protection cotonneuse brunâtre très visible.



C

Pointe verte

Oeil continuant à gonfler et s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.



D

Sortie des feuilles

Apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette, dont la base est encore protégée par la « bourre », progressivement rejetée hors des écailles.



E

Feuilles étalées

Premières feuilles totalement dégagées présentant les caractères variétaux. Sarment herbacé nettement visible.



F

Grappes visibles

Grappes rudimentaires apparaissant au sommet de la pousse, 4-6 feuilles étalées.



G

Grappes séparées

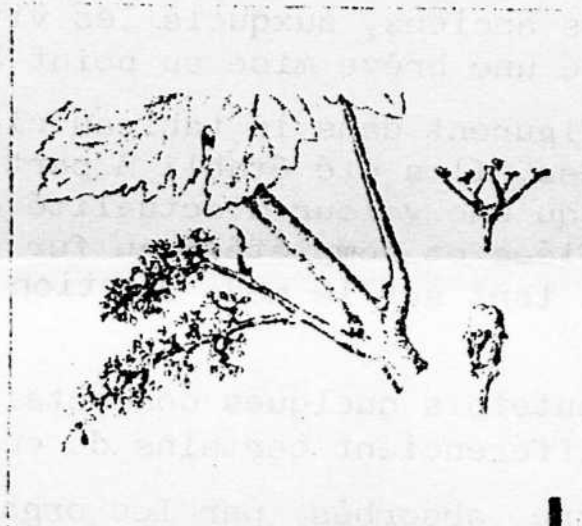
Grappes s'espacent et s'allongeant sur la pousse. Organes floraux encore agglomérés.



H

Boutons floraux séparés

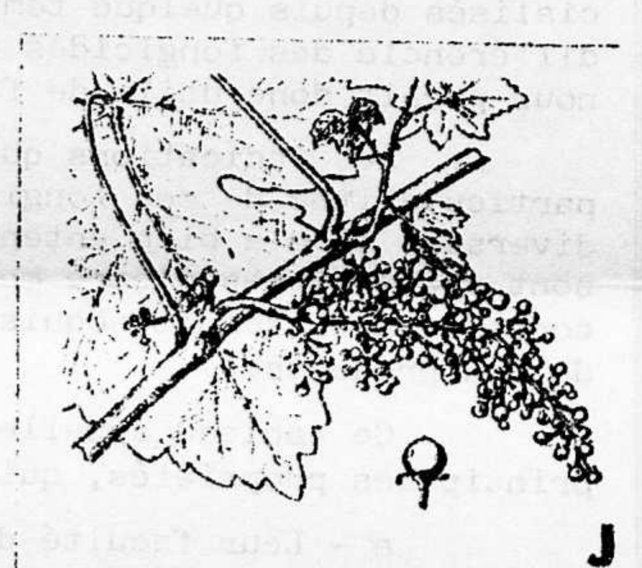
Apparition de la forme typique de l'inflorescence à grappe, dans laquelle les boutons floraux sont nettement isolés. Détail de la figure : fleur en bouton.



I

Floraison

Les détails de la figure montrent comment la corolle, en forme de capuchon, se détache de sa base et se trouve repoussée vers le haut par les étamines. A la chute de la corolle, l'ovaire reste nu, tandis que les organes mâles se disposent en rayons autour de lui.



J

Nouaison

Ovaire commençant à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache. Le petit fruit formé prend bientôt la forme du « grain » typique de la variété.

L'appréciation objective du développement momentané d'une vigne au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution de l'organe considéré n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur une même plante.

On considérera donc comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les ceps de la vigne.

(Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, N° 1, pp. 4-6, 1952.)

P319

AVERTISSEMENTS AGRICOLES : 27 AVRIL 1979

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES FONGICIDES AUTORISES CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

FONGICIDES CLASSIQUES	FONGICIDES A BASE DE CURZATE	FONGICIDES A BASE D'EFOSITE(*)	FONGICIDES A BASE DE MATALAXYL
CUIVRE MANCOZEBE - MANEBE CAPTANE - FOLPEL DICHLOFLUANIDE, etc ASSOCIATIONS : CUIVRE + FONGICIDES ORGANIQUES - Plusieurs F. organiques	CURZATE+MANCOZEBE:Rémiltine,Fulvax CURZATE+FOLPEL : Anteor CURZATE+FOLPEL : Anteor C CURZATE+CAPTAFOL+FOLPEL:Sygan CURZATE+CAPTAFOL+CUIVRE:Syphal CURZATE+ZINEBE:Novafix CURZATE+ZINEBE+CUIVRE:Cuprefix etc. Z Activé	EFOSITE + FOLPEL=Mikal (*) anciennement PHOSETAL	METALAXYL + CUIVRE : Acylon bleu METALAXYL + FOLPEL
NON SYSTEMIQUES		SYSTEMIQUES	
NON PENETRANTS	Pénétration localisée à l'organe couvert de fongicide	Pénètrent dans la plante et sont véhiculés par la sève dans toutes les parties herbacées.	
Pas de protection des organes verts formés après le traitement et non couverts de fongicide		Protection des organes verts formés après traitement	
ACTION PREVENTIVE Protection externe apportée par les fongicides empêchant la germination des spores ou la pénétration du champignon.			
ACTION STOPPANTE traitement après pénétration du champignon			
Nulle	3 - 4 jours	3 à 4 jours (d'après les indications fournies par la firme)	4 - 6 jours
RENOUVELLEMENT APRES LESSIVAGE PAR LA PLUIE			
Renouvellement obligatoire du traitement après 20 à 25 mm d'eau Dès que possible sans possibilité de rattrapage	Dès que possible, au plus tard dans les 3 jours suivant le début de la pluie	Non lessivable après pénétration Complète en quelques heures Renouveler seulement si 20 à 25 mm d'eau moins de quelques heures après application (d'après les indications fournies par la firme).	Non lessivable ½ h. après la fin du traitement